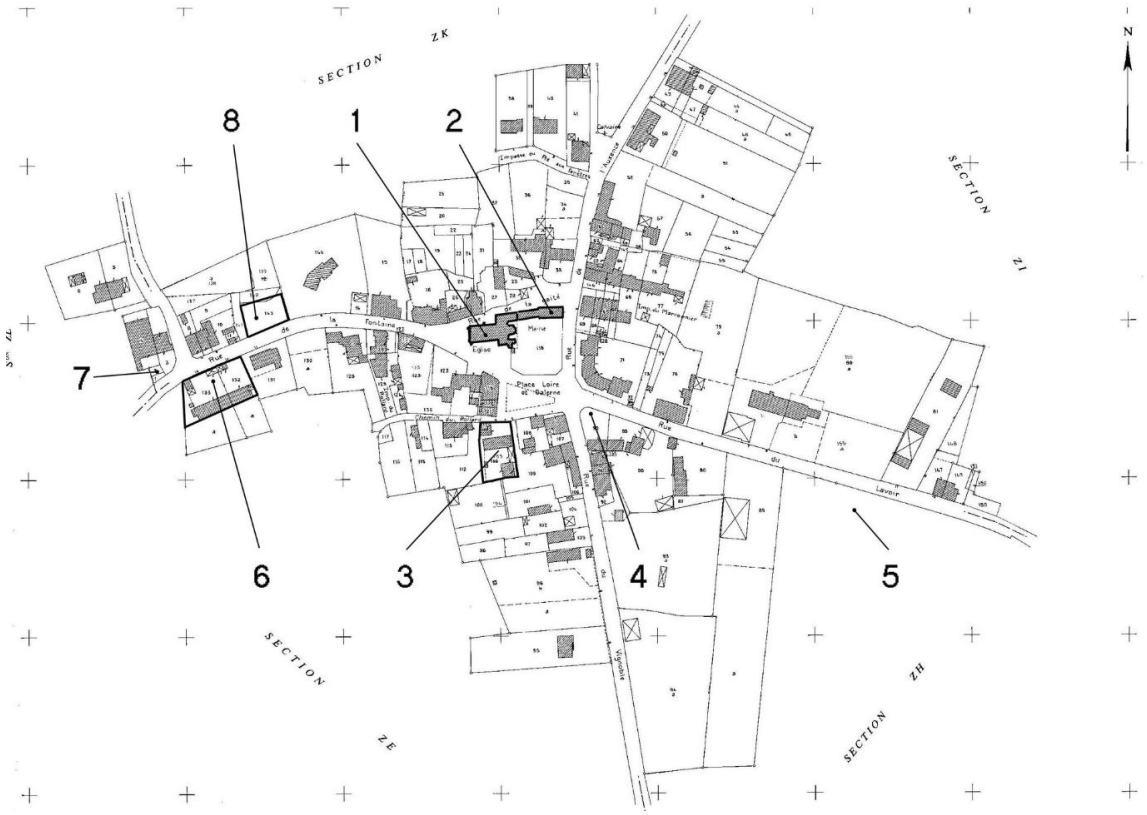
1 : Église paroissiale
2 : Presbytère actuellement mairie
3 : Mairie-école actuellement maison
4 : Croix de mission détruite
5 : Lavoir communal
6 : Ancienne école privée
7 : Croix de la Boulangerie
8 : Boulodrome



Éléments remarquables constitutifs du village. Extrait du plan cadastral de 1990, section AA.

IVR52_20064902920NUCA
Auteur de l'illustration : Christian Cussonneau
Date de prise de vue : 2006
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine
communication libre, reproduction soumise à autorisation